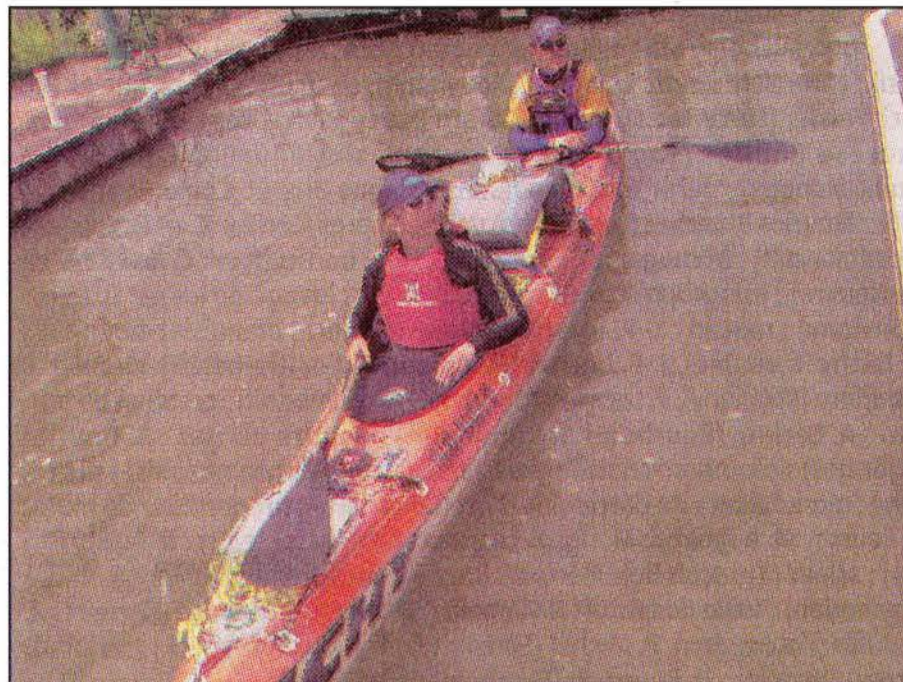


Paris-Ardèche en kayak

« pour le plaisir »



BUCOLIQUE. Le voyage de 900 km au fil de l'eau permet au duo d'observer la nature au plus près. Ici, à Beaulon, sur le canal latéral à la Loire.

Ils sont partis le 17 juillet de Paris et prévoient l'arrivée dans l'Ardèche le 10 août. Christelle Da Costa et Mathieu Morverand sont sur la route des vacances... en kayak ! Avant-hier lundi, ils sont passés à Beaulon, à l'écluse de Bessays, puis à Dompierre Sept-Fons, à l'écluse de la Besbre.

« C'est notre deuxième voyage un peu particulier, en 1998 on l'avait fait à vélo », rapporte le duo. La Seine, le Loing et le Canal du Loing, le canal de Briare, le canal latéral à la Loire, le canal du Centre, la Saône, le Rhône et enfin l'Ardèche jusqu'à Vallon Pont d'Arc : l'assistante de direction et le professeur de sport effectuent là un périple de 900 km, à bord d'un kayak de mer. Et les obstacles ne manquent pas : 166 écluses ! Mais le but est bien de prendre le temps d'observer les paysages. Le voyage n'a rien d'un défi sportif.

Hérons tout près et vagues de 40 cm

« On veut se faire plaisir, on adore le voyage itinérant. L'Ardèche, qui est notre territoire d'adoption, est le pays du kayak. Sans moteur, donc sans bruit, on a un contact avec la faune que n'aurait aucun autre bateau. Les hérons, on les voit de tout près ». Jusqu'ici, aucun souci, si ce n'est le démarrage : « Sur la Seine, on a eu des courants contraires ». Plus tard, un orage les a surpris en journée : « On a eu de la grêle, des rafales, des vagues de 40 cm ! On s'est abrités sous un pont. Un éclusier nous a logés dans une guitoune. Nous avons un très bon contact avec les éclusiers et les plaisanciers, leur sympathie nous réjouit. A Gannay-sur-Loire, on a rencontré des Anglais et des Allemands ».

Les aventuriers trentenaires dorment sous leur tente, au bord du canal ou en camping, ou bien en gîte. Ravitaillés tous les trois jours, ils ont ainsi été rejoints dans le département par deux cousins qui les accompagnent le temps d'une étape. Une autorisation spéciale des Voies Navigables de France (VNF) leur a été délivrée, sans laquelle les kayaks n'ont pas le droit d'être sur les canaux. « On n'est pas fatigués, le mieux qu'on fait c'est 50 km par jour. Ce kayak va très vite : 9 km/h, comme les bateaux. Il est équipé d'un safran pour le manœuvrer. En dix minutes on passe les écluses, grâce au système radio d'une écluse à l'autre, c'est très rapide ».

Christelle Da Costa et Mathieu Morverand sont membres du club canoë-kayak Vallon Pont d'Arc, dans l'Ardèche. Qui compte deux sélectionnés pour les JO d'Athènes, les frères Peschier. ■

► **Pratique.** Le couple a mis en ligne son périple de Paris à l'Ardèche et actualise le site tous les soirs, textes et photographies à l'appui, depuis son ordinateur à bord. Adresse : <http://vpack.Free.Fr>

Info plus

Financement. Financé par un pool d'entreprises de Vichy, le kayak tri-places utilisé par le duo a été construit en 1989 pour traverser la Manche, de Portsmouth à Cherbourg. Un défi auquel Mathieu Morverand a participé, accompli en un temps record : 15 heures et 35 minutes. Le jeune homme était alors en formation au CREPS de Vichy et faisait de la descente de rivières. La ville de Vichy a donné le kayak au couple.